

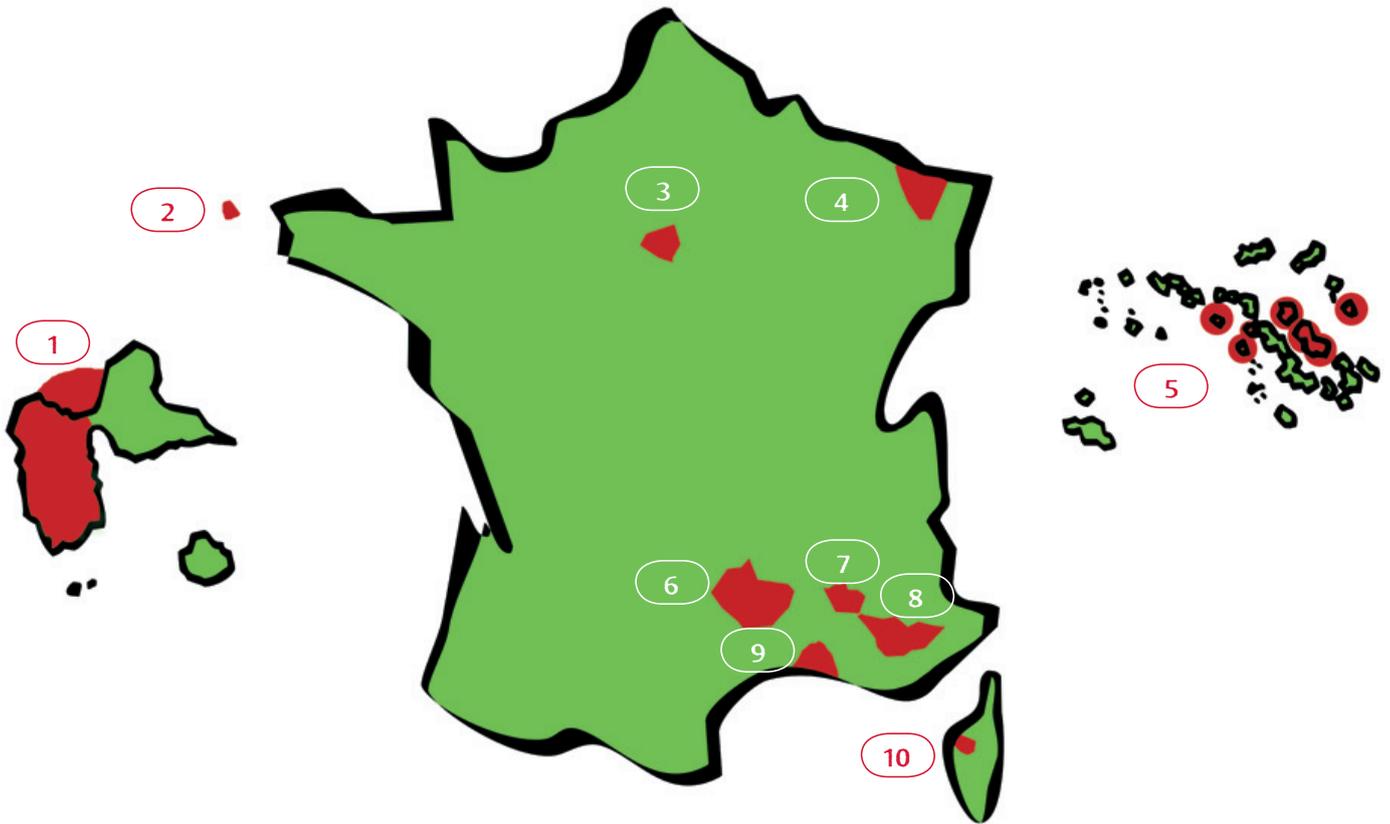
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2
0
0
9

Réserves de
BIOSPHERE



FRANCE



Les réserves de biosphère

- 1 Archipel de Guadeloupe
- 2 Iroise
- 3 Fontainebleau – Gâtinais
- 4 Vosges du Nord
- 5 Commune de Fakarava
- 6 Cévennes
- 7 Mont Ventoux
- 8 Luberon
- 9 Camargue (Delta du Rhône)
- 10 Vallée du Fango

La vie du MAB France

Composition du Bureau

Le président, Professeur Robert BARBAULT (MNHN)

Les vice présidents :

Frédéric BIORET (Université de Bretagne Occidentale)

Michel ETIENNE (INRA)

Raphael MATHEVET (CNRS)

Jacques WEBER (CIRAD)

Le représentant des réserves de biosphère : Didier LECUYER (Parc National / réserve de biosphère des Cévennes)

Les membres : Martine ATRAMENTOWICZ, Françoise FRIDLANSKY

La directrice : Catherine CIBIEN

Agenda

Bureau	6 janvier
Bureau	2 avril
Assemblée générale	3 juin
Bureau	7 septembre
Bureau	2 décembre

Les points forts de l'année 2009 :

- Des courriers de soutien au comité français du Programme MAB par les Ministres Jean Louis Borloo et Chantal Jouanno (Ministère de l'écologie et du développement durable) et Bernard Kouchner (Ministère des Affaires étrangères)
- Un soutien de l'INEE, institut écologie et environnement du CNRS, dont la mission est de promouvoir et d'animer une recherche fondamentale dans les domaines de l'écologie et de l'environnement, incluant la biodiversité et les interactions hommes - milieux. Outre une dotation de fonctionnement, le CNRS affecte Martine Atramentowicz comme chargée de mission au comité MAB.
- Le comité MAB devient « membre invité » au conseil d'administration de l'Atelier technique des Espaces Naturels (voix consultative).
- Le comité MAB se dote d'un règlement intérieur qui précise son fonctionnement au sein de l'Association nationale pour l'Education, la Science et la Culture, support juridique de la Commission française pour l'UNESCO, et qui assure sa gestion. Le principe d'une cotisation des réserves de biosphère au réseau est retenu.

Le comité français du MAB et ses partenaires :

- Le comité français du MAB propose la candidature de la *Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme* au prix du Sultan Qaboos de l'UNESCO.
- Le comité français du MAB participe au comité éditorial de la revue *Espaces Naturels*
- Les réserves de biosphère seront intégrées dans la version revue et augmentée de la brochure *UICN* sur les espaces protégés français

La vie du réseau des réserves de biosphère

Le réseau des réserves de biosphère françaises s'agrandit

Plusieurs projets de nouvelles réserves de biosphère sont à l'étude :

- Gorges du Gardon, à l'initiative du Syndicat mixte des Gorges du Gardon (présentation à l'Unesco prévue en 2010)
- Bassin Versant de la Dordogne, à l'initiative d'EPIDOR, Etablissement Public Territorial de Bassin, (présentation à l'Unesco prévue en 2011)
- Guyane, à l'initiative du Parc Amazonien de Guyane
- Hautes vallées de la Loire et de l'Allier, projet soutenu par le Conseil Général de Haute Loire (en attente d'officialisation).

Le réseau des réserves de biosphère françaises évolue

1. Les réserves de biosphère du **Luberon** et de **Fontainebleau – Gâtinais** se sont prêtées à l'examen périodique prévu tous les 10 ans par leur Cadre statutaire de l'UNESCO. La proposition faite pour la première de ces réserves, issue notamment d'un processus de co-construction ARDI (comme Acteurs - Ressources – Dynamiques – Interactions, démarche d'accompagnement en gestion de l'espace) est largement étendue au delà du Parc naturel régional du Luberon structure support de la réserve de biosphère, intégrant la Montagne de Lure.

2. Deux autres réserves, les **Cévennes** et **l'Archipel de Guadeloupe**, sont en profonde mutation du fait d'un changement de la loi qui régit les parcs nationaux, promulguée le 14 avril 2006. Le parc national a maintenant une zone cœur protégée entourée d'une zone dite de libre adhésion par les communes. Cette loi introduit aussi la mise en place de chartes pour le Parc National soit :

- L'élaboration d'un projet de territoire, basé sur l'équilibre entre protection de la biodiversité et valorisation économique et patrimoniale
- Des méthodes d'élaboration participative de la charte, basée sur la concertation locale, afin de s'assurer de la réelle appropriation du projet de territoires par les acteurs locaux.

Afin d'articuler le plus concrètement possible ces deux désignations, au niveau des zonages, des documents de gestion et des programmes d'action, il a été demandé à l'UNESCO de sursoir à l'examen périodique de ces deux réserves de biosphère qui proposeront un projet totalement renouvelé à l'issue de ces importantes évolutions, fin 2012.

3. La réserve de biosphère transfrontalière **Vosges du Nord – Pfälzerwald** est également soumise à l'examen périodique, premier du genre pour une réserve de biosphère bi nationale. Les modalités pour cette révision ont été déterminées avec le comité MAB d'Allemagne et avec l'appui du Secrétariat du MAB à l'UNESCO, notamment par l'adaptation du formulaire d'examen périodique aux conditions transfrontalières, intégrant les recommandations d'un groupe de travail spécifique qui s'était réuni à Pamplona en Espagne en 2000. Le comité français du MAB a animé deux journées d'ateliers (démarche ARDI) avec les équipes des structures support de la réserve de biosphère (Parc naturel Régional côté français et Naturpark côté allemand).

Le comité MAB a apporté son appui aux réserves de biosphère

- au travers de l'animation de démarches ARDI (M Etienne) dans plusieurs réserves de biosphère
- au projet de réserve de biosphère de la vallée de la Dordogne (C Cibien), des Gorges du Gardon (R Mathevet)
- à l'examen périodique des réserves de biosphère de Fontainebleau, du Luberon, des Vosges du Nord – Pfälzerwald (M Etienne et C Cibien).



Producteur de cresson à Fontainebleau.

© C Cibien

Les réserves de biosphère coopèrent en France

Rencontre annuelle des réserves de biosphère françaises

Ce séminaire annuel s'est tenu en janvier dans la réserve de biosphère de Fakarava, avec un soutien financier de la Polynésie française et de la Commune de Fakarava. A l'ordre du jour, les rapports d'activités des réserves de biosphère, des groupes de travail (sur la forêt, la pédagogie, la communication, les chartes), leurs perspectives et projets ; les modalités d'examen périodique des réserves de biosphère et la mise en place d'une démarche pour les révisions. ; un atelier visant à améliorer l'argumentaire autour de la plus value et de l'intérêt des réserves de biosphère ; un débat sur la place des réserves de biosphère comme observatoires et sur la rôle du conseil scientifique, à l'interface entre recherche, gestion et décideurs ; la communication des Réserves de biosphère et du réseau MAB France: message commun, supports. Et la visite des atolls de Fakarava, Niau et Aratika.



Réunion des présidents des Conseils scientifiques des réserves de biosphère

La Réunion des présidents des conseils scientifiques des réserves de biosphère a eu lieu le 1^{er} décembre à Paris. Les objectifs et fonctions des réserves de biosphère, de leurs conseils scientifiques ont été présentés par Catherine CIBIEN. Le débat animé par Frédéric BIORET a porté sur leurs missions et pratiques. Les façons d'élaborer des problématiques de recherche en adéquation avec les besoins de la réserve de biosphère, d'attirer des équipes de recherche et de mobiliser des financements ont été abordées.

Les présidents des conseils scientifiques des réserves de biosphère

CAMARGUE	Jacques BLONDEL
CEVENNES	Jacques VARET
FAKARAVA	René GALZIN
FANGO	Michel ETIENNE
FONTAINEBLEAU – GÂTINAIS	Jean Paul AMAT
GUADELOUPE	Max LOUIS
LUBERON	Gilles BONIN
VENTOUX	Michel ETIENNE
VOSGES DU NORD	Maurice WINZ

Des personnes des réserves de biosphère animent des groupes de travail

- Adeline Destombes (Fontainebleau- Gâtinais), le groupe pédagogie
- Muriel Cervilla (Camargue) le groupe communication
- Aline Salvaudon (Luberon) le groupe forêt
- Ken Reyna (Mont Ventoux) le groupe charte



Education au développement durable

Les Rencontres pédagogiques des réserves de biosphère prévues du 9 au 11 mars dans la réserve de biosphère des Vosges du Nord ont dû être annulées. Les réserves de biosphère ont néanmoins menées diverses actions pédagogiques dans les domaines suivants:

- Education au territoire
- Jumelages de classes
- Sciences participatives
- Adaptation du « Martéloscope » à un public junior
- Participation à différentes manifestations : colloque « sciences citoyennes » (Montpellier), Réunion avec Mediaterra, porteur de « Terr@project »...
- La construction d'un site Internet sur la biodiversité à l'attention des enseignants se poursuit, avec l'appui de la Fondation Nicolas Hulot, qui a donné lieu à plusieurs réunions (9/7, 10/9, 5/11, 17/12) : mise en place de l'arborescence, du contenu, sélection d'applications pédagogiques. La mise en ligne est prévue en 2010. Il est réalisé en partenariat avec l'antenne SUPAGRO DE Florac (Christian RESCHE, Orane BISCHOFF, Yorick LABAUME)
- Les interventions en cours, et partenariats (stage individuels et collectifs) avec des formations de maîtrise se poursuivent, notamment avec « Espaces et milieux », EBE, DAIT (Paris), Gestion de la biodiversité, Aménagement transfrontalier de la montagne (Toulouse), Gestion sociale de l'environnement (Albi),

Gestion durable des forêts des réserves de biosphère

La convention entre le MAB et l'ONF a été renouvelée en 2009 pour la troisième fois, pour une durée de 5 ans. Elle précise leur volonté de collaboration en faveur i) de la connaissance et du suivi de la biodiversité, ii) de la gestion concertée des milieux et du développement durable, intégrant la valorisation des ressources naturelles locales, la participation et la sensibilisation des habitants. Elle prévoit :

- des travaux, recherches, études et actions de conservation de la biodiversité en forêt et dans les espaces naturels associés relevant du régime forestier, dans ses composantes naturelles (animales, végétales, minérales), historiques et culturelles, et la vulgarisation les concernant,
- des recherches, études et actions relatives au suivi continu de la biodiversité, et la mise en place d'observatoires,
- l'évaluation économique des fonctions « non marchandes » correspondant aux services environnementaux et sociaux rendus par les forêts,
- la mobilisation des produits ligneux de la forêt relevant du régime forestier, contribuant ainsi à fournir à l'économie locale une matière première et une source d'énergie à empreinte écologique moindre que les autres sources d'énergie et matières premières,
- des recherches et expérimentations visant à améliorer la gouvernance en matière de gestion forestière, et la vulgarisation les concernant,
- des actions de formation, d'éducation en milieu scolaire et de sensibilisation du public, de communications et de diffusion de l'information, en particulier vis-à-vis des médias,
- la recherche de financements et l'établissement de partenariats adéquats pour mener à bien les actions précitées.

Cette convention nationale incite à la signature de conventions cadres locales, ou de conventions particulières (de sites ou de projets/programmes), concernant le territoire des réserves de biosphère. Le groupe Forêt est un cadre de dialogue entre gestionnaires forestiers et coordinateurs des réserves de biosphère.

Le groupe « forêt » des réserves de biosphère s'est réuni les 16 et 17 juin 2009, à Meyrueis, dans les Cévennes. A l'ordre du jour, le test d'un « Martéloscope » installé dans une forêt domaniale, une réflexion sur les possibilités de son adaptation pédagogique (objet d'un stage FIF ENGREF en 2010 en collaboration avec SupAgro Florac), la possibilité de développer un « aménagementoscope »



Test du martéloscope pendant la réunion du groupe forêt dans les Cévennes.

© Aline Salvaudon

Valorisation des entreprises des réserves de biosphère

La possibilité d'élaborer une charte de la réserve de biosphère de Camargue à été envisagée (réunion le 11 juin), pour répondre à la demande exprimée par une coopérative de Vignerons manifestant une volonté de valorisation commerciale au travers de la réserve de biosphère de leur engagement environnemental (la plupart d'entre eux sont en agriculture biologique). Des demandes du même ordre existant aussi au Mont Ventoux, en Mer d'Iroise..., la possibilité de proposer un cadre générique d'élaboration de la charte et répondant de façon pragmatique et rapide à ces demandes a été étudiée.



Communication

- Un buffet de produits locaux de réserves de biosphère de France a été organisé à l'occasion du colloque international « Localiser les produits », le 10 juin, à l'Unesco (groupe communication).
- La réunion du groupe communication programmée en décembre a été repoussée à début 2010. Les fiches 11, 13 et 14 ont été traduites en anglais.
- Publication des Lettres de la biosphère, n° 82 à 85
- Site Internet www.mab-France.org. Patricia Fraile webmestre, partenariat avec Mines Paristech



- 11 La recherche dans les réserves de biosphère
- 13 Les recherches participatives dans les réserves de biosphère françaises
- 14 La modélisation comme appui à une gestion concertée des territoires : imaginer le futur

Documentation : le Terr@kiosque

Depuis 1999, la Bibliothèque de Mines Paristech assure la gestion du fonds documentaire du Comité MAB France sur le site de Fontainebleau. Les références bibliographiques des ouvrages sont accessibles via le catalogue en ligne de l'Ecole des Mines. A l'heure actuelle, l'ensemble du fonds documentaire compte 1500 ouvrages et 18 titres de périodiques accessibles via Internet. La mise en place d'un service de question – réponse en ligne, nommé terr@kiosque, s'appuyant sur la bibliothèque de Mines Paristech à Fontainebleau d'une part et sur les fonds documentaires du réseau des partenaires du MAB France d'autre part a fait l'objet d'une étude de faisabilité.

Les réserves de biosphère coopèrent à l'international

La **conférence EUROMAB** (Europe et Amérique du Nord) s'est réunie du 26 au 30 octobre dans la réserve de biosphère des Tatras (Slovaquie) en présence de 113 personnes de 22 pays, dont 8 français du comité MAB ou des réserves de biosphère.

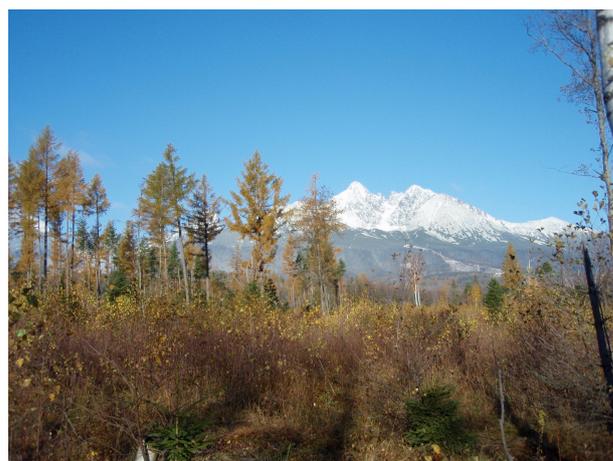
Elle visait au renforcement du réseau, par le partage de bonnes pratiques en matière de développement durable, et une meilleure compréhension des attentes et besoins des réserves de biosphère et comités MAB des pays concernés. Une conférence en ligne l'avait précédée, dont deux thèmes animés par C Cibien et K Reyna ont fait l'objet de présentations en séance.

Une démarche interactive et participative adaptée de America Speaks / Global voices 21st century town meetings[®] a été conduite. Les questions explorées concernaient les thèmes suivants :

- Comment définir le réseau Euromab (composition, valeurs, identité, missions, objectifs) ?
- Quels sont les avantages à y participer (atouts, valeurs ajoutées et faiblesses de ce réseau) ?
- Quelles sont les valeurs à promouvoir ?
- Quelles sont les actions prioritaires à mener pour renforcer les points forts et résoudre les points faibles ?
- Quels sont moyens (humain, financier, technique, en partenariat...) nécessaires ?
- Quelle gouvernance établir (responsabilité administration) ?

Des thèmes stratégiques et des axes pour l'action ont été identifiés, à décliner dans les stratégies et plans d'action nationaux :

1. La communication, pour renforcer la visibilité des réserves de biosphère, la nécessité de stratégies de communication pour le réseau, et aux niveaux national et local.
2. La nécessité d'influencer d'avantage les politiques, les réserves de biosphère servant d'études de cas (promotion des cas intéressants, recueil d'études de cas...)
3. L'Éducation au développement durable, (jumelages d'écoles, développement des sciences participatives...).
4. L'intégration du concept de réserve de biosphère dans les différents secteurs, du développement régional, et national (démarches participatives avec les organismes de planification, développement de chartes de réserves de biosphère sur un modèle commun)
5. L'adaptation et l'atténuation des Changement climatiques au niveau local (promotion des réserves de biosphère comme sites pilotes, édition de guides à l'attention des gestionnaires)
6. Le développement au niveau régional (promotion des productions locales, partenariats avec les secteurs économiques, du tourisme par exemple).



© C Cibien

Formation à la démarche d'accompagnement en gestion de l'espace ARDI (Acteurs – Ressources – Dynamiques - Interactions) pour les réserves de biosphère et comités nationaux du Mab d'Europe et d'Amérique du nord (région Euromab)

Cette formation a été organisée par le comité français du MAB avec l'appui du secrétariat du MAB à l'UNESCO et de l'association de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, du 2 au 6 mars 09, grâce à des financements français mis à disposition de l'UNESCO/MAB en 2007. Douze personnes, gestionnaires de réserves de biosphère ou de parcs, ou responsables de comités MAB l'ont suivie, venant des pays suivants : Autriche, Belarus, Bulgarie, Canada, Croatie, Fédération de Russie, France, Slovénie, Turquie.

La formation a été assurée par Michel Etienne, avec l'appui de Raphael Mathevet, de Meriem Bouamrane (UNESCO) et de Catherine Cibien.



Session studieuse animée par M Etienne,
atelier ARDI à Bois le Roi
(réserve de biosphère de Fontainebleau)
© C Cibien

Les points forts de 2009

- Organisation d'un atelier de formation à la démarche ARDI pour EUROMAB
- Réunions franco allemandes pour la révision de la réserve de biosphère transfrontalière.
- Elaboration d'un formulaire spécifique pour l'examen périodique de la réserve de biosphère transfrontalière
- Contribution à la Conférence d'Euromab, Slovaquie, du 26 au 31/10/09
- Poursuite des collaborations avec des réserves de biosphère francophones d'Afrique de l'ouest et du Canada sur les Chartes de réserves de biosphère

Plan d'action de Madrid (MAP) Cible	Progrès réalisés	Autres remarques
1. Mise en œuvre efficace de la Stratégie de Séville	Poursuite des examens périodiques, propositions de démarches d'accompagnement aux réserves de biosphère, aide à la création de nouvelles réserves de biosphère	
3. Stratégie intégrée d'information et de communication	Réunion régulière d'un groupe de travail sur la Communication Publications (et traduction en anglais) de « bonnes pratiques » Elaboration d'une système de questions réponses en ligne sur un fonds documentaire en environnement et développement durable (Terr@kiosque) Participation au Comité éditorial de la revue Espaces Naturels	Recherche de moyens pour mettre en œuvre la stratégie nationale de communication Partenariat entre RFI et le MAB Unesco : production d'une série d'émissions sur les réserves de biosphère d'Afrique francophones et appui technique à la mise en place de radios communcautaires
4. Réseaux régionaux participatifs gérés de manière à assurer une représentation adéquate des gestionnaires et coordinateurs de RB	Participation à Euromab Slovaquie, animation d'un e-groupe de travail Formation à la méthode ARDI, Fontainebleau	
5. Coopération accrue entre experts et praticiens sur des sujets clés pertinents	Réunions régulières de groupes de travail sur la forêt, la pédagogie (EDD) Première réunion des élus des réserves de biosphère de France Participation à Biodivers'été (rencontre entre chercheurs, enseignants et gestionnaires sur les indicateurs de biodiversité) Participation au réseau des scientifiques des espaces naturels Collaborations avec réserves de biosphère d'Afrique francophones et Canada sur des chartes de réserves de biosphère	
7. Comité national du MAB fonctionnel, géré de manière à assurer une représentation adéquate des coordinateurs de RB et d'autres acteurs clés	Adoption d'un nouveau règlement intérieur Participation financière des réserves de biosphère au fonctionnement du comité MAB	
8. Liens renforcés entre les activités des RB et les initiatives de développement durable à différents niveaux	Appui explicite des ministères du DD et des AEE	
9. Toutes les RB effectuent des examens périodiques	Appui aux examens périodiques de Luberon – Lure et Fontainebleau – Gâtinais, Iroise Collaboration avec le comité MAB allemand pour l'examen de la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord - Pfalzerwald	Réflexion en cours sur les démarches d'examen périodique et les liens avec les révisions des documents de planification des aires protégées (chartes de PNR et PN)

la désignation, la planification et la mise en œuvre de la RB		
13. Réalisation d'un zonage fonctionnel dans toutes les RB établies, notamment pour l'aire de transition et la fonction de développement	Lien entre examen périodique et zonage, 100 % des réserves de biosphère ont un zonage fonctionnel et une limite extérieure à l'aire de transition Projet de réserve de biosphère de la Dordogne, grand bassin versant	
15. Communication des expériences des RB sur la gestion et la participation des acteurs aux services des écosystèmes, aux interlocuteurs politiques pertinents au sein des organismes de l'ONU, des banques régionales de développement, des gouvernements nationaux et autres	Promotion des démarches de participation Commod (publications diverses, formation, notes techniques des réserves de biosphère...)	
16. Mise en place d'une série de programmes de recherche d'ordre politique propre au site 20. Les RB possèdent un programme de recherche lié à l'élaboration de leur plan de gestion et schéma de zonage	Appui humain et financier du CNRS Réunion des présidents de conseils scientifiques des réserves de biosphère Toutes les réserves de biosphère ont des CS, et des programmes de recherches	
17. Formation des gestionnaires des RB et d'autres acteurs pertinents	Participation à des formations universitaires Atelier ARDI et promotion des formations COMMOD	
21. Lancement de programmes sur la DEDD avec des centres de recherche et d'éducation 22. Echange de ressources éducatives pour une adaptation et une application étendues	Groupe pédagogie des réserves de biosphère Développement de partenariats avec le réseau des écoles associées, la FNH, Petits débrouillards Site Internet Agir pour la biodiversité pour les enseignants Toutes les réserves de biosphère ont des programmes d'actions pédagogiques	
26. Améliorer les profits et revenus de la RB en récoltant, traitant et commercialisant ses produits durablement	Développement de chartes de réserves de biosphère Dépôt des marques	
27. Participation accrue, soutien et apport du secteur privé	Projet de collaboration MAB – institut Klorane – MNHN Les réserves de biosphère ont des partenariats avec le secteur privé	
30. Réserves de biosphère transfrontières (RBT)	Collaboration avec le comité MAB allemand pour la réalisation du premier examen d'une réserve de biosphère transfrontalière (Vosges du Nord – Pfälzerwald)	



MAB France
www.mab-France.org
mab-info@mab-France.org

Adresse postale : BP 42234
31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX

Siège social : Commission française pour l'UNESCO
57 boulevard des Invalides
75007 PARIS

Rédaction Catherine Cibien
Janvier 2010